

2011



Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs

L'OACP 2011

A la fin de l'année 2011, déjà 11 705 chauffeurs ont suivi les cinq cours de formation continue OACP comme le montrent au 31 décembre 2011 les données saisies dans le système pour l'administration, l'enregistrement et l'information SARI.

Les chiffres indicateurs cumulés de l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs sont très positifs (fig. 1) et reflètent aussi bien la diversité de l'offre que l'exploitation régulière de la formation continue. 173 organisateurs de cours de dimensions différentes se sont vu octroyer la reconnaissance officielle des centres de formation continue OACP. Dans l'ensemble, ce sont 1459 enseignants agréés qui étaient disponibles pour la réalisation des cours de formation continue. 1239 types de cours ont été autorisés par l'asa.

	Total
Centres de formation continue reconnus	173
Enseignants autorisés	1 459
Types de cours autorisés	1 239
Cours organisés	24 037
Jours de cours suivis	286 346
Chauffeurs avec certificat de capacité	34 391
Certificat de capacité avec date d'expiration au 31.8.2013/2014	26 050
Certificat de capacité avec date d'expiration au 31.8.2018/2019	6 645
Programmes de formation agréés	70
Confirmation formation transports de personnes	92
Confirmation de formation Transports de biens	720

Fig. 1: Chiffres indicateurs cumulés depuis l'entrée en vigueur de l'OACP, état au 31 décembre 2011 ¹

Le total de 286 346 jours de cours suivis pour la fin 2011 correspond à une augmentation du respect de l'obligation de formation continue de 93 114 jours de cours ou presque 33% par rapport à l'année précédente. Il faut remarquer que ce taux d'augmentation était possible avec un maximum de 16 participants par session et enseignant. L'évaluation détaillée montre que, en moyenne, 3,4 jours de cours ont été suivis. Il s'agit vraiment d'un bon résultat (fig. 2).

¹ Résultats obtenus par les données/informations de SARI

L'OACP 2011

Aperçu des journées de formation continue par chauffeur en 2011

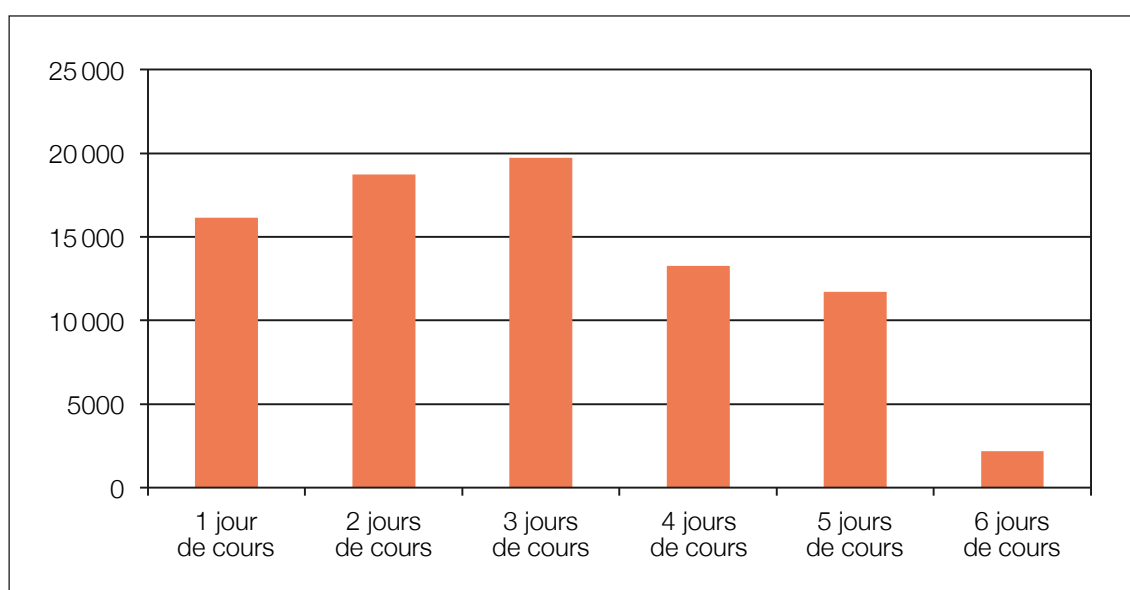


Fig. 2: Jours de formation continue par chauffeur en 2011

L'autorisation de 386 types de cours supplémentaires a entraîné un accroissement de la palette d'offres des cours de formation continue de presque 25%. De plus, 13 nouveaux centres de formation continue ont été agréés.

Tout juste la moitié de tous les chauffeurs possédait l'année passée un certificat de capacité. Il s'agissait exactement de 34 391 personnes, au nombre desquels 6645 chauffeurs ont déjà terminé la première période de formation continue obligatoire et sont en possession d'un nouveau certificat de capacité avec une validité effective jusqu'en 2018/2019.

L'activité de formation continue moyenne par chauffeur est réjouissante. L'état actuel indique que la majorité des chauffeurs suivra sans problème les cinq jours de formation continue d'ici 2013 (pour le transport des personnes) resp. jusqu'en 2014 (pour le transport des marchandises).

L'OACP 2011

Aperçu autorisation des types de cours

La base pour les contenus des cours de formation continue OACP est le catalogue des compétences d'action pour le transport de personnes et de choses. Celui-ci contient les connaissances, capacités et finalités requises. Les exigences du législateur sont implicites selon les points forts avec les groupes de thèmes sécurité de la circulation et compatibilité environnementale. Par la même occasion, l'offre de cours couvre les besoins de la branche.

En 2011, l'offre de formation continue comprenait 1239 cours différents. Comme l'année précédente, l'augmentation marquante de l'offre 2011 est également perceptible.

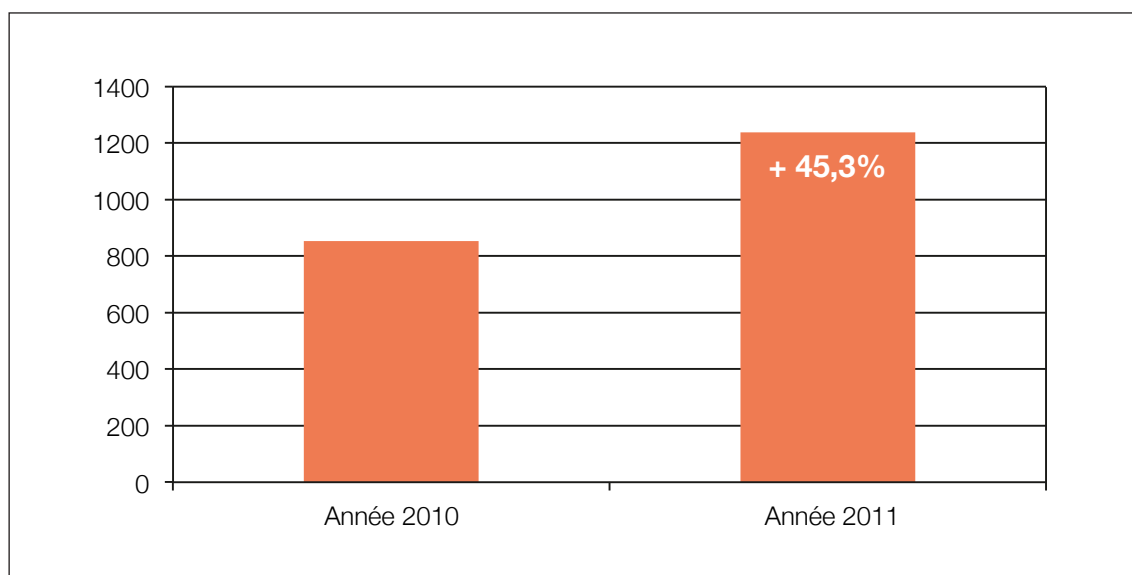


Fig. 3: Chiffre des types de cours autorisés OACP

L'OACP 2011

Aperçu Formation

L'année passée, huit programmes de formation continue ont une fois de plus été autorisés. Au total, ils étaient 70 à la fin 2011. A ceux-ci se sont ajoutés dans l'exercice en question, 62 attestations de formation pour les transports de personnes et 595 pour les transports de choses.

Audits cours de formation continue

Au service de l'asa, le conseil suisse de la sécurité a audité un total de 79 cours de formation continue en 2011. Lors de 56 cours, l'audit de qualité a confirmé la mise en oeuvre concernant les directives OACP. Pour 20 cours, de légers manquements ont été constatés et pour 3 cours, des manquements importants.

41 audits ont dû être annulés puisque les cours n'ont pas eu lieu, la décision ayant été prise à court terme. Cinq audits ont été interrompus sur place parce que les centres de formation n'avaient pas annulé les cours à temps ou pas du tout et n'en avaient pas informé le CSR. Les audits interrompus ont été comptabilisés complètement par les centres de formation continue.

Contrôle des examens OACP

Du reste, le CSR a contrôlé en 2011 34 examens OACP. 33 examens ont correspondu aux directives, pour un examen de petits manquements ont été constatés.

434 candidats ont participé aux 33 examens conformes aux directives. 376 chauffeurs étaient inscrits pour l'examen dans le domaine transport de choses et 58 dans le domaine du transport des personnes.